

REJOIGNEZ-NOUS !



APPEL AUX FORCES VIVES DE LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX

Nous, occupants et occupantes de la manufacture, sommes en occupation depuis le 19 mars. Nous avons besoin d'unir nos forces à toutes celles et ceux qui sont en lutte pour un monde où les droits sociaux sont envisagés comme les fondements indispensables d'une société de progrès libre et égalitaire.

Nos revendications vont au-delà de nos enjeux sectoriels :

Abrogation de la contre-réforme d'assurance chômage :

Initialement prévue en septembre dernier et suspendue par la crise sanitaire, le gouvernement a programmé cette contre-réforme au premier juillet. Elle précarisera les plus fragiles de tous les privés d'emploi, celles et ceux qui ont déjà perdu leurs droits faute de n'avoir pu travailler durant les empêchements de la crise ! La contre-réforme leur rendra encore plus dur l'accès à la protection du chômage et diminuera leurs indemnités, les faisant basculer dans le dénuement le plus extrême. La France vient de passer la barre des dix millions de pauvres ! Cette contre-réforme ne doit pas passer.

Cela nous regarde tous : la destruction de la protection du chômage est la meilleure arme libérale pour presser l'ensemble du salariat à accepter la dégradation des salaires et des conditions de travail.

Prolongation de l'année blanche et élargissement à tous les travailleurs précaires :

Contrairement à l'idée commune, les intermittents du spectacle ne bénéficient pas d'un statut au titre de l'exception culturelle. Ils sont indemnisés, par des annexes au régime général de l'assurance chômage, suivant des règles adaptées à leurs pratiques professionnelles : des contrats courts enchaînés entre différents employeurs. Ces pratiques d'emploi sont en train de devenir la norme et concernent les plus précaires des travailleurs. Plus de 90% des offres d'emploi sont aujourd'hui des CDD de moins d'un mois. Les intermittents sont environ 150 000, les intermittents de l'emploi, dans la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les saisonniers, les guides conférenciers...celles et ceux qui ont les mêmes pratiques de contrats courts à employeurs multiples, sont 2,2 millions.

Les intermittents du spectacle bénéficient d'une année blanche qui les protège jusqu'à 31 août. Au-delà de cette date, leurs droits seront réexaminés. Beaucoup d'entre eux n'ont pu travailler du fait des interdictions de crise. Si l'année blanche n'est pas prolongée, ils sombreront au RSA. Mais il y a pire : tous les autres intermittents de l'emploi n'ayant pu bénéficier d'une année blanche sont déjà parvenus au bout de leurs droits sans avoir eu les moyens de travailler pour les reconstruire. Il y a urgence.

PAS DE CULTURE SANS DROITS SOCIAUX POUR TOUS

Nos autres revendications :

- Baisse immédiate du seuil d'accès à l'indemnisation chômage pour les les primo entrants et les intermittents en rupture de droits
- Garantie de tous les droits sociaux, notamment congés maternité et maladie pour tous les salariés à l'emploi discontinu et les artistes auteurs.
- Plan massif de soutien à l'emploi et à la reprise de tous les secteurs empêchés
- Soutien aux caisses sociales grevées par la perte de cotisations due à l'empêchement de l'emploi.

VENEZ NOUS REJOINDRE

Nous occupons la manufacture pour mobiliser notre outil de travail et en faire un lieu d'organisation.

Nous voulons le mettre à la disposition de toutes les forces vives de la lutte sociale dont les revendications convergent avec les nôtres. Cet outil peut devenir celui d'une unité active
Venez nous rejoindre ce samedi 10 avril à 10h à la MANUFACTURE

Centre Dramatique National de Nancy
10 rue Baron Louis, 54000 Nancy

Pour une ASSEMBLEE GENERALE où nous discuterons CONVERGENCE

A suivre l'après-midi un atelier Décrypter Comprendre Argumenter sur la contre-réforme de l'assurance chômage et un atelier chant de lutte.
Venez nombreuses et nombreux.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

OCCUPONSNANCY@GMAIL.COM

WEBRADIO: OCCUPONSNANCY.LSLF-ASSO.COM

